# Task force groupes vulnérables – recommandations de Unia

## 1. Constats actuels en termes de signalements reçus

Les signalements reçus à Unia depuis le début de la deuxième vague témoignent de situations problématiques similaires à celles constatées au cours de la première vague. Les recommandations formulées par Unia durant la première vague restent donc d’actualité si elles n’ont pas encore été prises en compte.

## 2. Suggestions introductives pour la réunion de mardi

(1) La taskforce a reçu plusieurs recommandations pendant le premier confinement.La taskforce pourrait-elle fournir la **liste de ces recommandations** et l**’état de mise en œuvre** de celle-ci ?

(2) Par ailleurs, il faudrait **définir les groupes vulnérables** concernés par le travail de la taskforce.

Ces groupes vulnérables devraient comprendre, entre autres, les personnes âgées, les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation de pauvreté, les migrants, les personnes en séjour irrégulier et les demandeurs d’asile, les personnes détenues, internées ou en institutions, les gens du voyage et les roms, les personnes qui vivent de la prostitution,…

## 3. Recommandations

**De manière générale,** les autorités devraient veiller à :

* **Prévenir l’impact** potentiellement négatif de chaque décision prise sur les groupes les plus vulnérables et discriminés (personnes en situation de handicap, statut socio-économique plus faible, personnes âgées, familles précarisées, Roms et gens du voyage…).
* Organiser **la mesure de l’impact** de la crise Covid sur les groupes les plus fragilisés et rendre ces données publiques.
* Prendre des **mesures qui soient accessibles, compréhensibles et prévisibles** dans leurs effets et leur connaissance tant pour la population que pour les services chargés de les faire respecter.
* **Soutenir les corps intermédiaires et les acteurs socio-éducatifs** dans un travail de terrain ouvrant le champ à une participation citoyenne dans la lutte contre l’épidémie et afin de garantir la circulation des informations et créer une base commune en toute confiance, validée par tou·t·e·s.
* Déployer une **communication ciblée et ventilée** en collaboration avec les groupes cibles auxquels on veut s’adresser et ce en veillant à éviter toute stigmatisation.
* Faire connaître les mesures, les décisions et toute information utile en **format accessible** : langage clair, en facile à lire et à comprendre, en langue des signes, avec sous-titres, dans les langues principalement parlées (y compris l’anglais si ce n’est pas déjà le cas)…

Pour ce qui concerne plus spécifiquement **les personnes en situation de handicap**, les autorités devraient :

* Prendre des mesures en concertation avec les personnes en situation de handicap via leurs organisations et les conseils consultatifs fédéral, régionaux, communautaires et communaux; lorsqu’ils n’existent pas, il faut les créer au plus vite. Les consulter, les écouter.
* Se demander, à chaque mesure prise, si elle peut avoir un impact négatif sur certains groupes, notamment pour les personnes en situation de handicap. Faire du handistreaming une pratique systématique.
* Faire appliquer rigoureusement et communiquer clairement sur l’obligation d’aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap. Par exemple, considérer que la distanciation sociale ou le port du masque obligatoire ne sont pas toujours applicables avec certaines personnes en situation de handicap.
* Faire connaître les mesures, les décisions et toute information utile en format accessible : langage clair, en facile à lire, en langue des signes, en sous-titres.
* Établir un plan de crise sanitaire qui tient compte des personnes en situation de handicap. Anticiper, sans improviser. Le bon sens ne suffit pas.
* Décider de mesures de soutien qui émanent et qui sont organisées par les autorités publiques. Les réseaux d’entraide et de solidarité ne suffisent pas. Notamment, assurer un suivi des personnes isolées. Tenir compte de la fracture numérique.
* Étudier au plus vite les possibilités d’assurer une continuité des soins et de l’accompagnement indispensables aux personnes en situation de handicap et leurs proches.
* Considérer que les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches et les professionnels qui les entourent (assistants personnels, kiné, …) font partie des citoyens prioritaires pour le matériel de protection et le testing.
* Soutenir au plus vite des alternatives aux lieux de vie collectifs pour les personnes en situation de handicap. Ces alternatives doivent être respectueuses des droits humains, entre autres garantir l’inclusion de la personne, répondre à leurs besoins en termes d’accompagnement, et permettre une vie autonome et libre sur un pied d’égalité avec les autres.
* Modifier et appliquer dans les hôpitaux des critères d’accès aux soins qui ne soient pas basés sur l’âge et le handicap. Permettre l’accompagnement d’un proche lors de l’hospitalisation de certaines personnes (autistes, avec déficience intellectuelle, handicap psychique,…).
* Sensibiliser la société (acteurs privés et particuliers) sur les besoins particuliers des personnes handicapées en temps de crise.

Lien vers le rapport de la consultation menée auprès des personnes en situation de handicap durant la première vague duquel découlent les recommandations ci-dessus : <https://www.unia.be/fr/articles/la-crise-du-coronavirus-a-eu-un-impact-dramatique-sur-les-personnes-en-situation-de-handicap>

Les villes et les communes jouent un grand rôle dans les mesures prises pour protéger, mais aussi soutenir leurs habitants. Unia a voulu aider les villes et les communes à élaborer une politique adéquate durant cette période en leur donnant un aperçu des obstacles rencontrés par les personnes handicapées et des besoins les plus urgents.

Unia leur a ainsi adressé une série de recommandations concrètes dès les premiers résultats de la consultation. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site d’Unia : <https://www.unia.be/files/Documenten/Aanbevelingen-advies/Recommandations_pour_les_villes_et_les_communes.pdf>

## C. Autres points d’attentions

* Recommuniquer sur les exceptions au port du masque.
* A court terme, veiller à ce que chaque élève contraint d’étudier à distance puisse recevoir gratuitement un PC ou l’acquérir à prix raisonnable et dispose d’une connexion internet. Dans une perspective à plus long terme, il faut aussi entamer une vraie réflexion sur l’impact de la crise sur les groupes fragilisés dans le contexte scolaire.
* Si des tests covid sont exigés des étudiants pour accéder à leurs lieux de stages, veiller à ce que le coût de ces tests ne constituent pas une barrière pour l’accès aux stages.
* Trouver des solutions pour garantir l’accès au logement pour les publics fragilisés, en cas de nécessité de déménager.